



Arras, le 11 septembre 2017

Objet : Blocage administratif

A Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation nationale

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Au-delà de la manière inacceptable avec laquelle les personnels en situation de précarité viennent d'être traités, la suppression des contrats aidés et, par conséquent, la fin annoncée de l'aide administrative auprès des directrices et directeurs d'école, s'apparente à un véritable choc pour toute la profession. Cela va impacter directement le fonctionnement de l'école et la qualité du service public d'éducation.

Dans un tel contexte - la simplification des tâches ne voyant toujours pas le jour -, nos quatre organisations syndicales appellent l'ensemble des directrices et directeurs à n'effectuer aucune remontée administrative, à commencer par le constat de rentrée.

La priorité sera donnée aux élèves et aux équipes. Pour le reste, vous l'avez bien compris, cela dépendra des moyens et du temps accordés. A l'impossible, nul n'est tenu.

Soucieux d'améliorer la qualité du service public d'éducation, conscients de l'importance des personnels chargés de l'aide administrative et du rôle des directrices et directeurs dans le fonctionnement des écoles et par conséquent dans la réussite et le bien être des élèves comme sur la cohésion de l'équipe pédagogique, nous vous remercions de prendre connaissance de notre action pour la défense des personnels et de l'école.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre considération.

Pour le SNUipp-FSU
Dominique DAUCHOT

Pour le Sne
Geoffrey CAPPLIEZ

Pour le Snudi-FO
Adam BRICARD

Pour le SE-Unsa
Pascal BECU

Copie à Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale